

Montréal • Ville nordique • Vision 2050

Urbanisme et mobilité

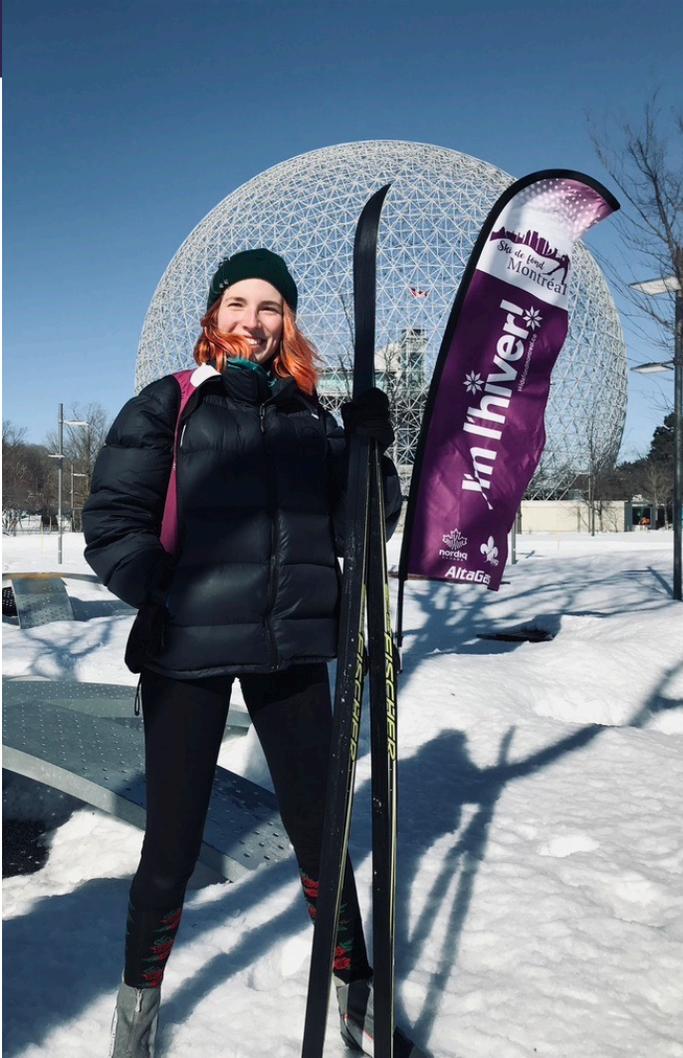


12 octobre 2022

Par Stéphane Mélançon
et
Pierre Marcoux



Qui est Ski de fond Montréal



- ▶ Développer la pratique du ski de fond
- ▶ Initier les Montréalais aux plaisirs de la glisse
- ▶ Plus de 1000 membres et 17 entraîneurs
- ▶ École récréative
- ▶ Programme Sport-Études
- ▶ Équipe de compétitions, etc.



COLLÈGE
**REINE
MARIE**



Ski de fond
Montréal

L'hiver en ville



- ▶ Froid
- ▶ Humidité
- ▶ Corridors de vent
- ▶ Plaques de glace



L'hiver en ville



- ▶ Activités de glisse
- ▶ Paysages uniques
- ▶ Luminosité et sonorité particulières
- ▶ Modelage de l'environnement

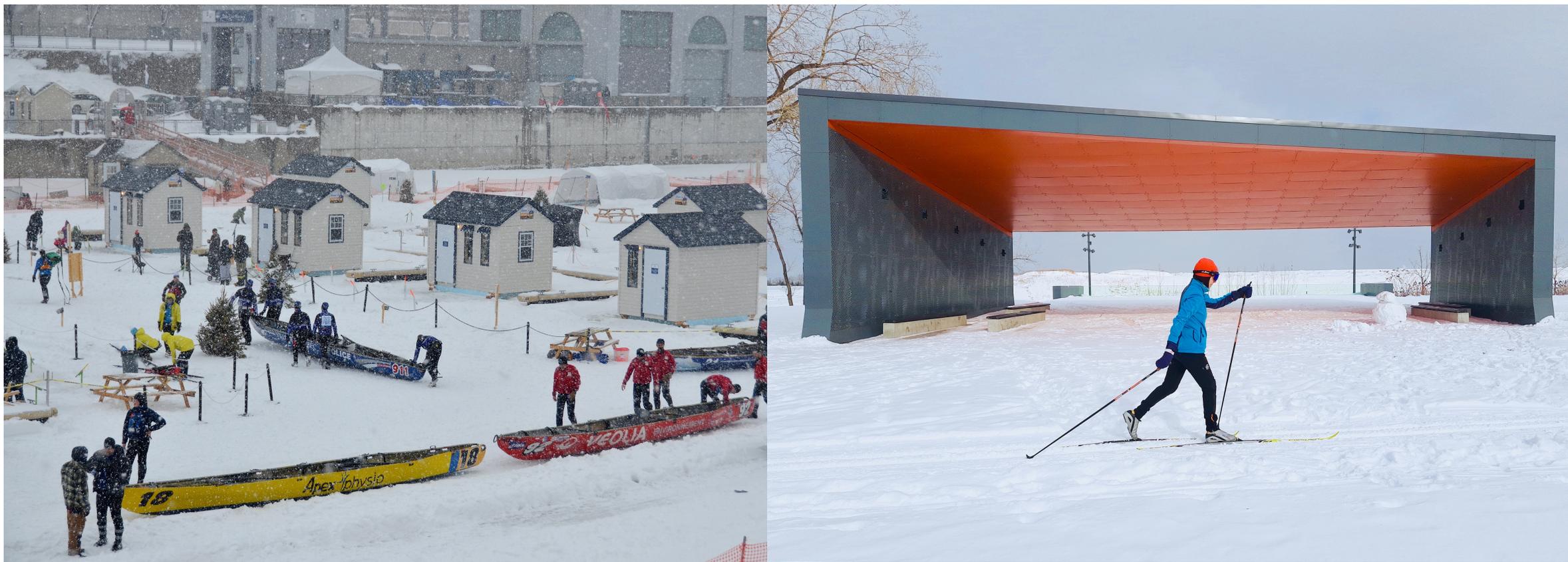


L'hiver en ville



montreal

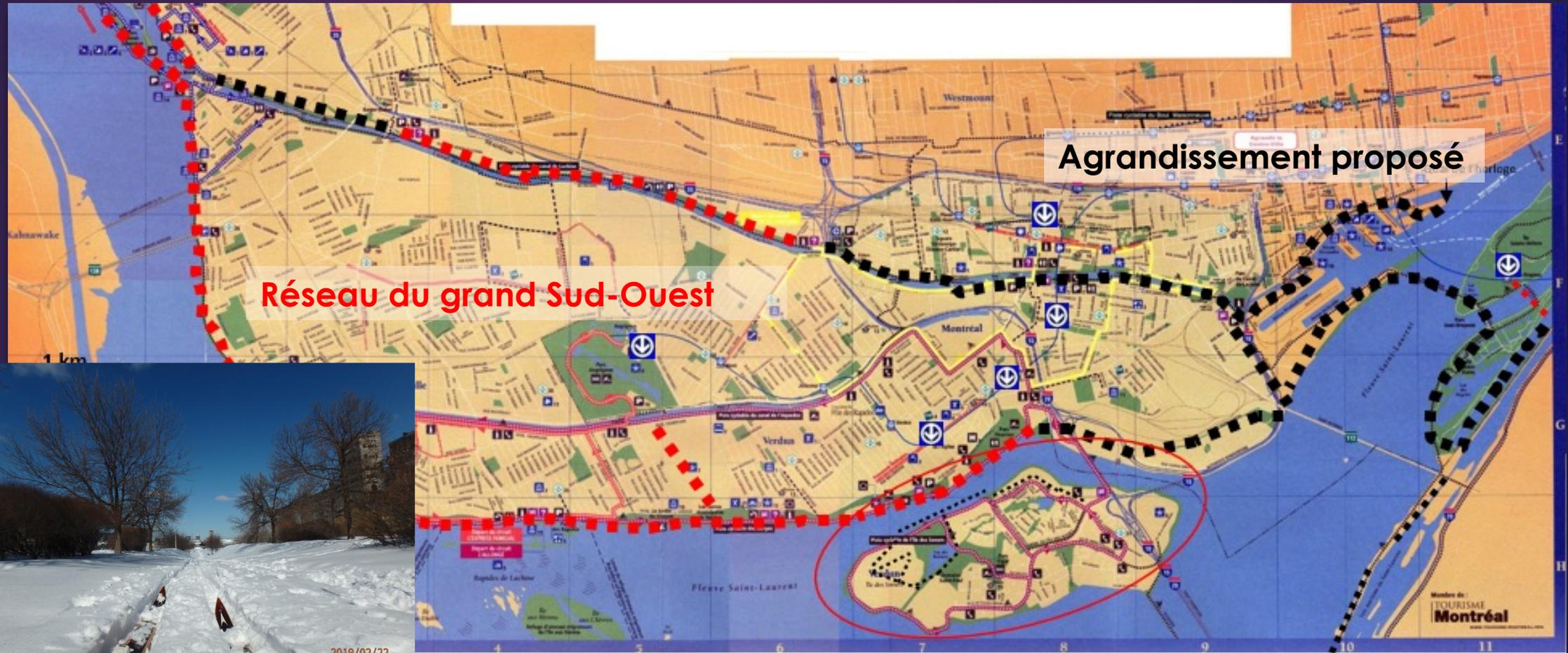
L'hiver en ville



L'hiver en ville



Déploiement d'un réseau blanc



Déploiement d'un réseau blanc



Déploiement d'un réseau blanc



Proposition d'un futur parc longeant le fleuve

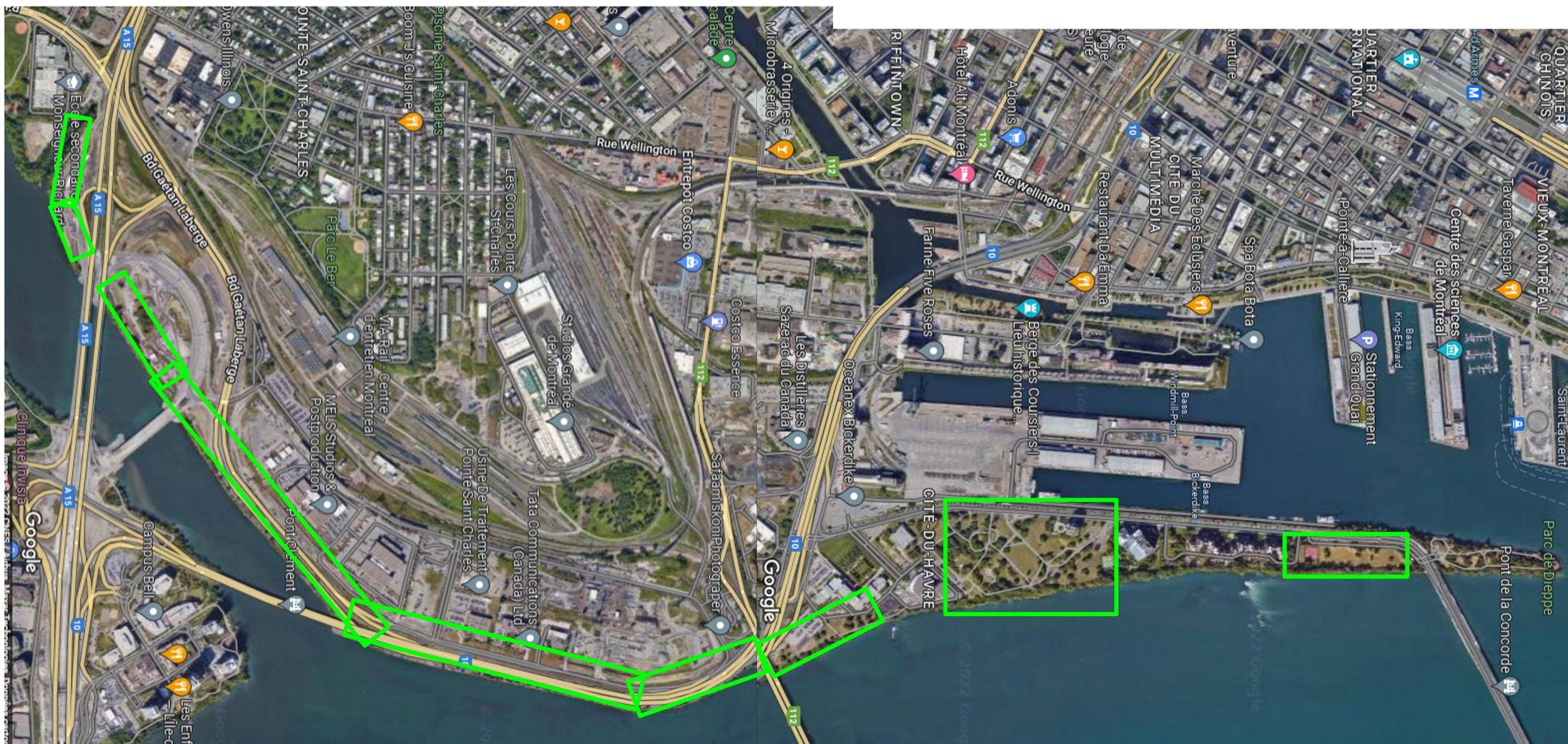


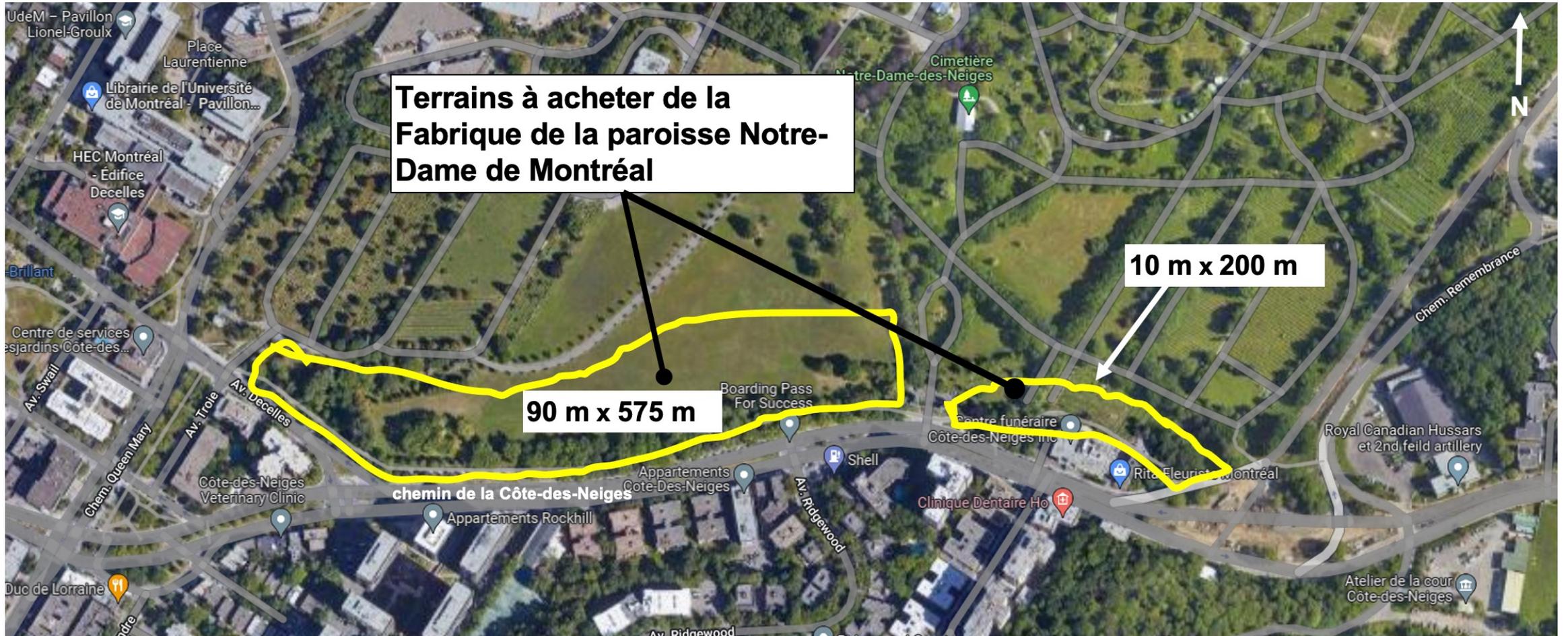
Photo aérienne GoogleMaps

Exemples d'aménagement incompatible avec des pistes de ski de fond



L'arrondissement Verdun a abandonné le traçage des pistes de ski sur l'île des Soeurs causé par le sentier et le terrain pas assez large

Chemin de la Côte des Neiges - Proposition d'achat de terrains



Bande riveraine - Politique de protection des rives et du littoral

P O L I T I Q U E PROTECTION DES RIVES, DU LITTORAL ET DES PLAINES INONDABLES

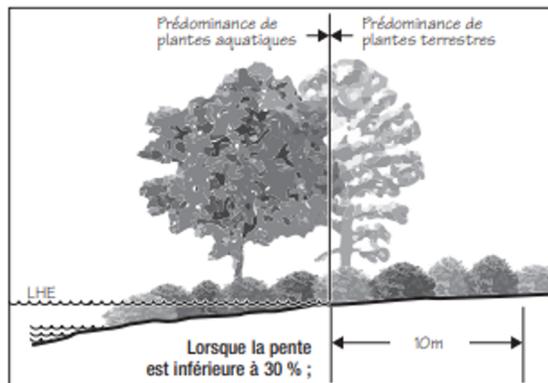


Figure 7 :
Rive : Minimum de 10 mètres

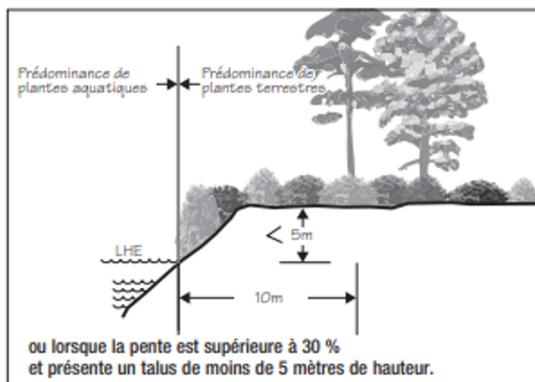


Figure 8 :
Rive : Minimum de 10 mètres

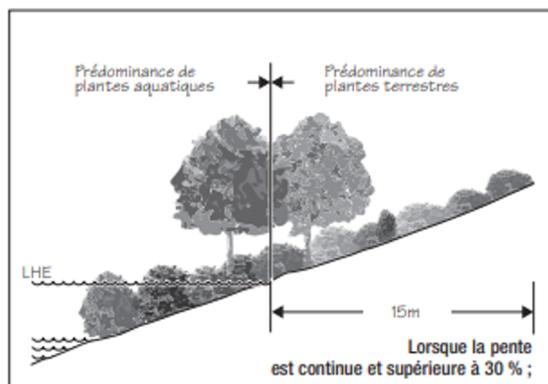


Figure 9 :
Rive : Minimum de 15 mètres

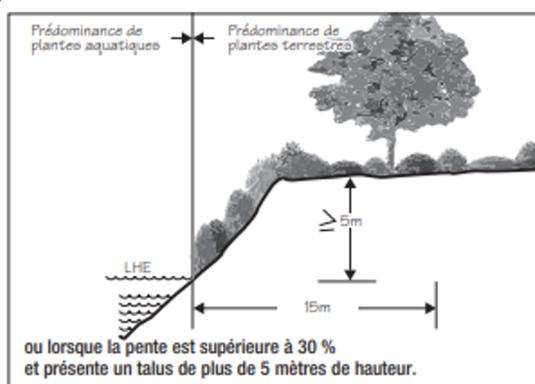
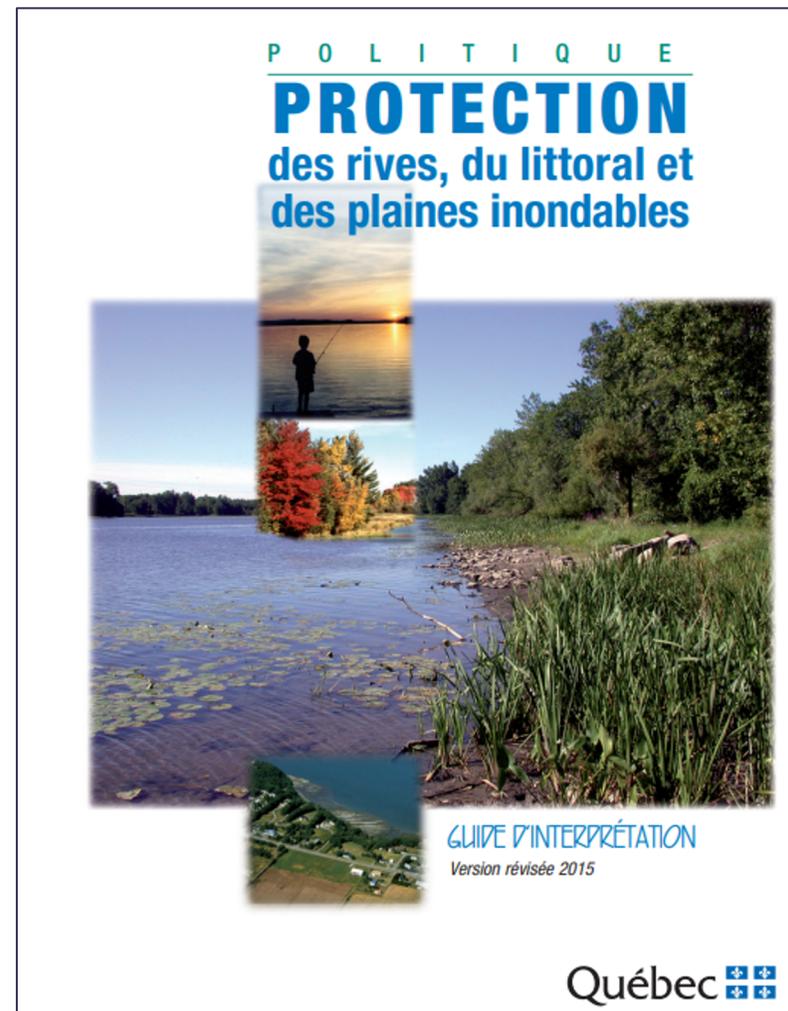


Figure 10 :
Rive : Minimum de 15 mètres

Sur le plan environnemental, le maintien et la conservation de la couverture végétale à l'intérieur d'une bande riveraine de 10 ou 15 mètres de largeur revêtent une grande importance, en raison des rôles multiples joués par la végétation riveraine. C'est pourquoi la Politique recommande (voir point 3.1) d'assujettir à l'obtention préalable d'une autorisation de la municipalité, toutes les constructions, tous les ouvrages et tous les travaux réalisés par un particulier sur l'emplacement de sa propriété et susceptibles de détruire ou de modifier la couverture végétale de la rive.

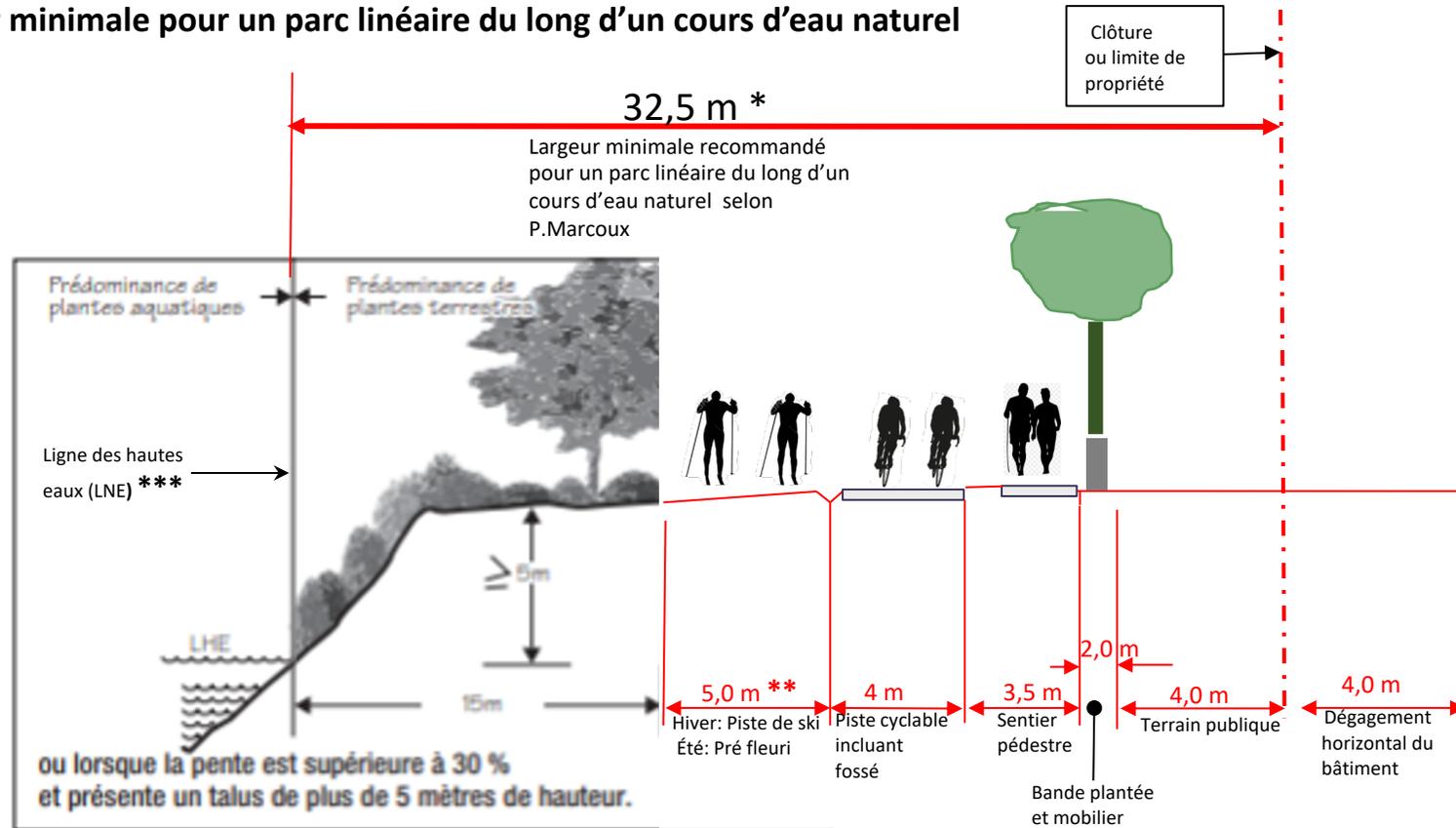
Extrait: Politique Protection des rives et du littoral

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/guide-interpretationPPRLPI.pdf>



Bande riveraine - Politique de protection des rives et du littoral

Proposition d'une largeur minimale pour un parc linéaire du long d'un cours d'eau naturel Proposition no 1



Note: La piste cyclable n'est pas entretenue avec des sels de déglçage

Figure 10 :
Rive : Minimum de 15 mètres

Notes sur les annotations en rouge

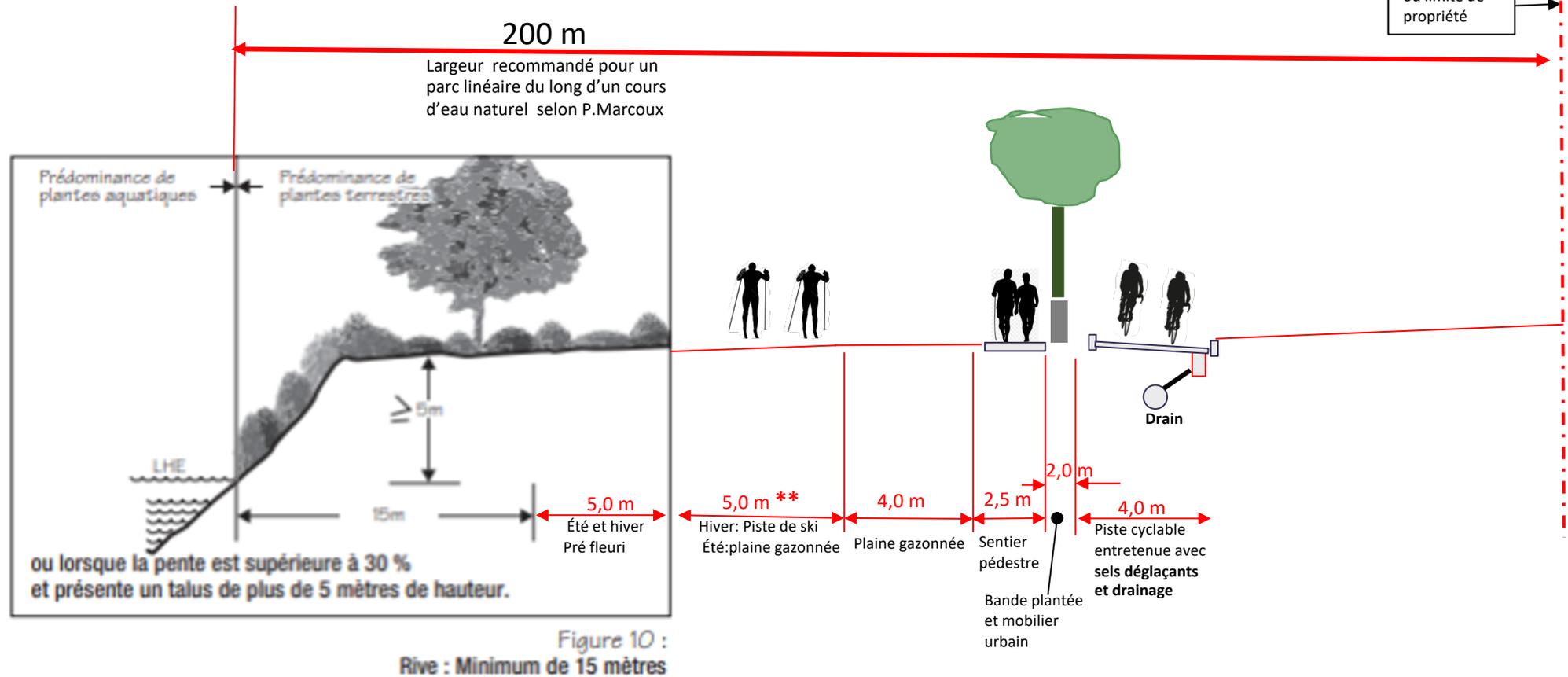
- * La largeur proposée n'inclut pas des panneaux d'interprétation, ni de la plantation d'arbustes ou d'arbres autre que celle montrée
La piste cyclable est considéré déneigée
- ** Largeur pour une piste de ski de fond classique bidirectionnelle
- *** La pente de la rive et la ligne des hautes eaux doit être déterminé sur place par un biologiste et un arpenteur

Réf.Politique Protection des rives et du littoral

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/guide-interpretationPPRLPI.pdf>

Bande riveraine - Politique de protection des rives et du littoral

Proposition d'une largeur minimale pour un parc linéaire du long d'un cours d'eau naturel Proposition no 2



Notes sur les annotations en rouge

- * La largeur proposée n'inclut pas des panneaux d'interprétation, ni de la plantation d'arbustes ou d'arbres autre que celle montrée
La piste cyclable est considéré déneigée
- ** Largeur pour une piste de ski de fond classique bidirectionnelle
- *** La pente de la rive et la **ligne des hautes eaux** doit être déterminé sur place par un biologiste et un arpenteur

Note: La piste cyclable **est entretenu** avec des sels de déglçage et possède des drains pluviales

Réf.Politique Protection des rives et du littoral

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/guide-interpretationPPRLPI.pdf>



Bassin et blocs de pierres au ROOMBEK THE BROOK Enschede, Pays-Bas

http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P99/3.7_projets_pertinents_et_inspirants_enclume_ville_de_montreal_11oct.pdf

14
Presence de bordures et de murs au
THE GOOD LINE Sydney, Australie

Aménagements
à éviter pour
favoriser les
activités de glisse
en hiver

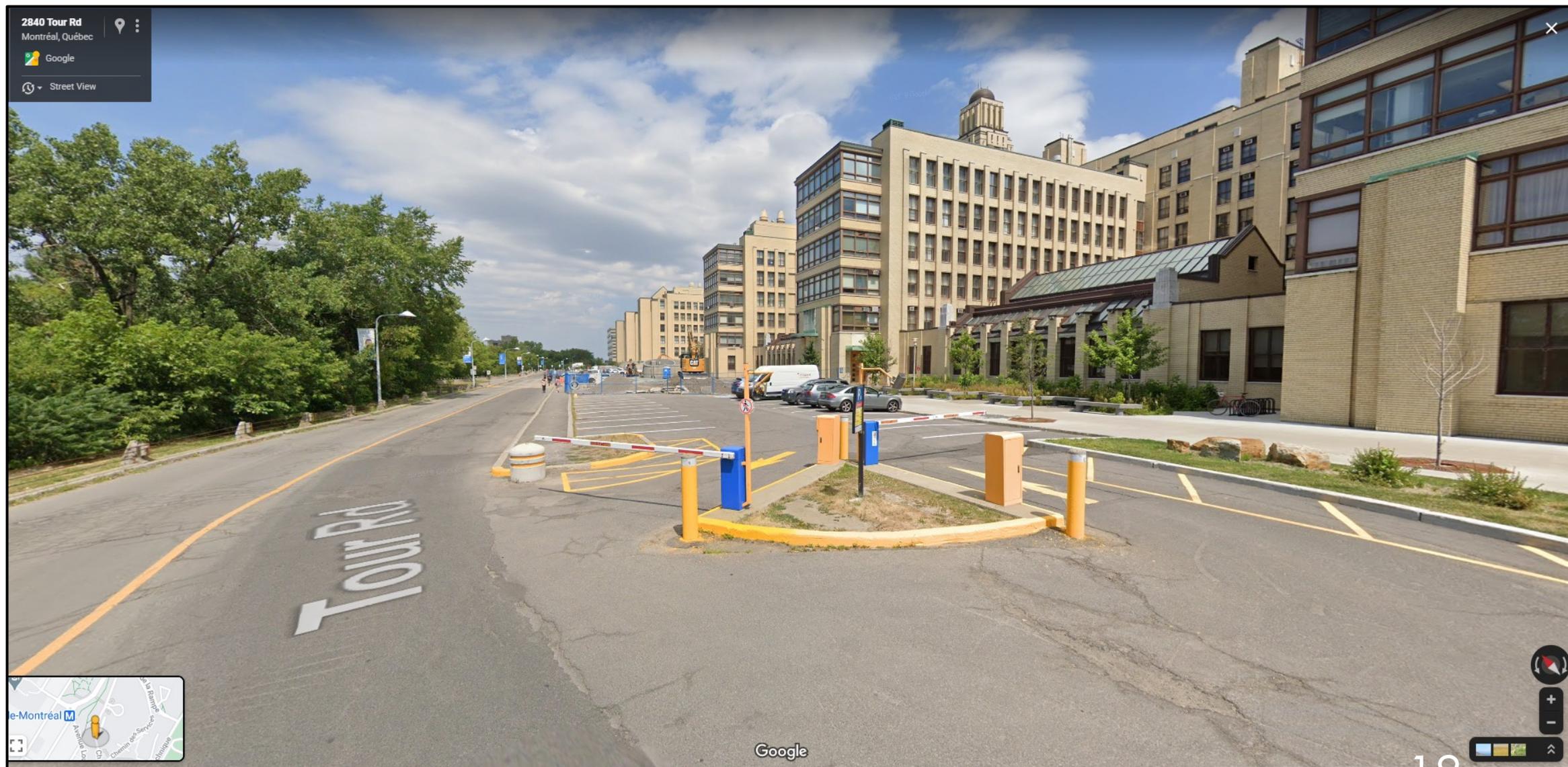


Bordures autour des arbres, rue Saint-Jacques, Montréal



Bordures délimitant des plates bandes, square Cabot, Montréal

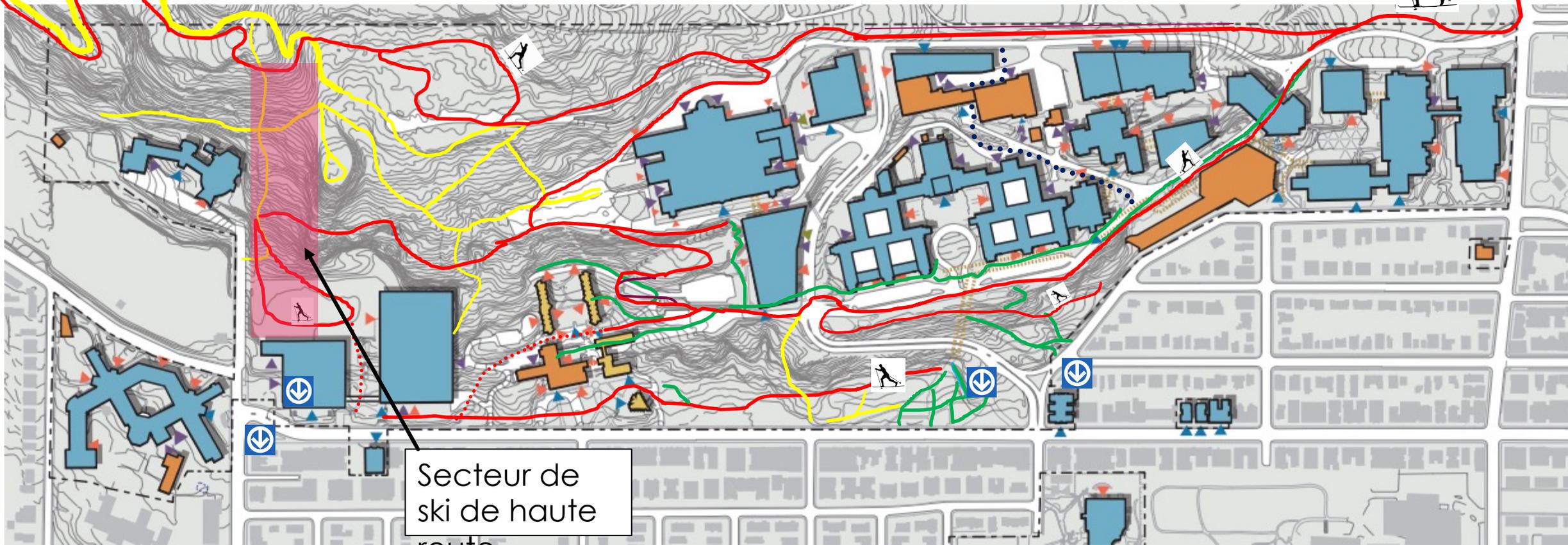
Situation actuelle : un milieu peu invitant pour les piétons



Favoriser les piétons, les cyclistes et les skieurs !



Proposition de sentiers hivernaux



Secteur de ski de haute route

Réf. Plan RÉSEAUX PIÉTONS p.245
Carte topographique et bâtiments: page: 240

- Piste de ski de fond proposée (à faire à pied)
 - Piste de ski de fond proposée (ouverture variable selon l'enneigement)
-

Pôles hivernaux



- ▶ Équité
- ▶ Accessibilité
- ▶ Qualité
- ▶ Convivialité
- ▶ Animation

Ski de fond

Montréal

Nouvelles pratiques





Innovations

A group of children are practicing on a ski simulator track. The track consists of a blue metal rail with yellow skis attached. The ground is covered with red safety mats. In the background, there are trees and a fence. The word "Innovations" is written in white text on the left side of the image.

Innovations



Oslo

<https://www.flickr.com/photos/heleneoritsland/3210363978>